SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi

63me Année

SAMEDI 4 JANVIER 1958

Le Numéro : 10 francs

N° 625

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

EDITORIAL

La Jeunesse ne croit plus au Père Noël

On entend souvent critiquer la jeunesse, reprocher aux jeunes leur manque d'idéal, leur non-respect des vertus morales et des institutions, leur incroyance... Bref, les aînés se montrent sévères envers leurs cadets.

En fut-il toujours ainsi ? Certes, à chaque génération, les moins jeunes oubliant leur apprentissage de la vie, plus ou moins turbulent, se révèlent des censeurs pour les nouvelles couches. Pourtant, avant de juger la jeunesse sans appel, que chacun se pose la question : ai-je montré toujours l'exemple ne serait-ce qu'au cours de ces dernières vingt années ?

Nos jeunes ont vu la France envahie et meurtrie. Ils ont connu la peur, la fuite de ceux qui auraient dû défendre le territoire et le retour de certains « décorés pour s'être repliés en bon ordre », tandis que d'autres, victimes de leur héroïsme inutile, quémandaient après la tourmente une modeste situation auprès des profiteurs de l'occupation.

Les jeunes ont pu douter de la justice des hommes en changeant visage, du travail, du mérite, et même du régime légal de notre pays. Ils ont vu démolir une république imparfaite pour la remplacer par une pire où les députés s'efforcent d'assurer mathématiquement leur propre réélection.

Ils ont sans cesse sous les yeux l'affligeant spectacle de scandales impunis, l'exemple de savants pauvres et de vedettes exhibitionnistes riches à millions. Le franc « flottant et glissant » leur a enlevé tout goût de l'épargne ou sentiment de l'économie. Une fausse élite composée d'intellectuels masochistes leur apprend que la France est une nation finie, qu'elle doit partout capituler, renoncer, faire pénitence.

La langue française elle-même doit céder la place à l'anglais plus pratique pour les affaires. L'Académie, l'Institut, ces derniers bastions de la pérennité de notre culture sont raillés par des gens dont le succès tient plus au dévergondage de leur plume qu'à leur talent.

On laisse trop croire à cette jeunesse insatisfaite et tôt blasée qu'il est facile de gagner de l'argent, beaucoup d'argent, alors que le principal est d'abord de « gagner sa vie ».

Mais tous les jeunes Français ne sont pas, comme une littérature malsaine pourrait le faire croire, des inadaptés. Nous n'éprouvons pas le besoin comme en Amérique par exemple, de nous alcooliser pour être gais, de nous faire psychanaliser parce qu'en proie à d'affreux complexes. La santé physique de la jeunesse française vaut largement celle des autres peuples. Nous ne détenons pas, nous, le record de la criminalité juvénile. Bien des jeunes ont le goût de l'étude, ou de l'aventure, font preuve précocement d'initiative et au besoin de courage. Si leurs aînés qui prétendent les guider avaient confiance en eux-mêmes, l'enthousiasme ne serait pas loin.

V. LE REDAN.

(D. P. F.)

CHRONIQUE AGRICOLE

BLE DENATURE

Conformément aux dispositions de l'article 10 du décret n° 57.928 du 14 Août 1957, les producteurs de blé dans la limite des deux cents premiers quintaux livrés, pourront obtenir de leur organisme stockeur la remise de blé dénaturé, en contre-partie des quantités de blé livrées et ne bénéficiant pas du prix garanti.

Pour un apport de 1.000 kgs un producteur aura 850 kgs payés au prix garanti et pourra reprendre, à prix réduit, 150 kgs de blé dénaturé.

Pour un apport de 20.000 kgs, un producteur aura 17.000 kgs payés au prix garanti et pourra reprendre, à prix réduit, 3.000 kgs de blé dénaturé.

Toutefois, pour tout producteur de plus de 20.000 kgs, la quantité maximum de blé dénaturé à reprendre est de 3.000 kgs.

Les producteurs exerçant leur droit de reprise, reverseront à l'organisme stockeur, une somme décomptée à raison de 15 frs par kilo, qu'ils ont reçue en acompte sur leur blé hors quantum.

Grâce à cet avantage, l'agriculteur peut disposer pour la nourriture de ses animaux, d'un aliment qui lui revient bien meilleur marché que les céréales secondaires et il évite un règlement de ce blé à un prix très bas.

Il est bien entendu que sur la quantité de blés de reprise, le producteur ne pourra prétendre recevoir, en fin de campagne, le solde du règlement des blés hors quantum.

Pour les producteurs n'exerçant pas leur droit de reprise, le solde du règlement de la partie hors quantum de leur apport, ne sera versé qu'en fin de campagne, après fixation du prix moyen qui, d'après l'exemple des années précédentes et les conditions actuelles du marché mondial, sera très probablement de 18 à 20 francs.

* * * *

JOURNEES FRUITIERES ET MARAICHERES D'AVIGNON
24 et 25 JANVIER 1958

Pour la 6me fois, les « Journées Fruitières et Maraîchères d'Avignon » tiendront leurs assises à l'Hôtel de Ville, dans le superbe cadre de la Salle des Fêtes, les Vendredi 24 et Samedi 25 Janvier 1958.

Comme les précédentes, cette manifestation permettra aux Agriculteurs de la Région Méridionale de reprendre un contact très profitable avec les éléments spécialistes du Ministère de l'Agriculture.

Devant l'extension de la production de la « Pomme » il était nécessaire de consacrer cette année « Les Journées d'Avignon » à l'étude détaillée de la production de ce fruit.

Tous les problèmes concernant cette dernière y seront étudiés, l'évolution de la culture du Pommier en France et plus particulièrement dans le Midi, l'importance de la production en France et en Italie, l'étude des porte-greffes et des principaux parasites, ainsi que celle des virus.

Le fruit lui-même fera l'objet d'exposés détaillés par de non moins éminents spécialistes sur sa conservation, sa transformation, sa valeur alimentaire et thérapeutique.

Pour la première fois « Les Journées d'Avignon » se consacrent à tous les problèmes d'une production, actuellement très à l'honneur, celle de la « Pomme ».

Retenez les dates des 24 et 25 Janvier 1958 à Avignon.

PRIX DU BLE POUR LE CALCUL DES FERMAGES

La Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes communique :

Le Journal Officiel du 25 Décembre 1957 publie une loi en date du 24 Décembre, fixant comme suit le prix du blé pour le calcul des fermages :

Article unique : Pour l'année culturale 1957-1958, le prix du quintal de blé à retenir pour le calcul des fermages est fixé à 3.013 francs 50.

* * * *

POURQUOI LE BŒUF EST-IL CHER ?
80.000.000 DE BIFTECKS PERDUS CHAQUE ANNEE

La tuberculose du cheptel bovin entraîne une perte annuellle de 10 millions de kilos de viande saisis et de 4 millions de kilos d'abats, car 4 % des animaux présentés aux abattoirs sont atteints. La perte est considérable si l'on sait que la production de viande de la France se chiffre à 450 milliards.

A quoi est dû ce pourcentage élevé ? Il faut bien le dire, l'hygiène des étables et porcheries laisse trop souvent à désirer. Ce n'est pas une simple question de propreté comme les éleveurs inclinent à le penser. Encore faut-il désinfecter les étables. En effet, celles-ci sont de véritables bains de cultures idéaux pour les microbes qui y prolifèrent abondamment. Pour lutter contre cette invasion, il est habituellement recommandé de passer régulièrement à la chaux les murs, de renouveler fréquemment la paille, nettoyer les bas flancs et les mangeoires. Mais ces pratiques, pour excellentes qu'elles soient, ne peuvent cependant donner leur pleine efficacité qu'en y adjoignant un puissant microbicide. Encore réclament-elles un temps assez long dont tous ne peuvent disposer régulièrement. Mais il existe aujourd'hui un moyen d'usage extrêmement pratique et rapide : la *Purodorisation*. Une seule pulvérisation quotidienne et l'on peut être assuré d'une désinfection totale.

De telles mesures s'imposent quand on sait que sur 17.045 cas de tuberculose humaine analysés en 1947, 11,2 % étaient à bacille bovin d'origine animal. Un seul maillon qui manque dans la chaîne de propreté signifie la santé compromise pour l'homme comme pour l'animal, le danger de fièvre aphteuse, des frais de médecin et de vétérinaire... et des centaines de kilos de viande perdue, refusée aux abattoirs.

Variétés - Cinéma

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Pierre Douglas dans un film en cinémascope en couleurs
LA RIVIERE DES AMOURS

* * * *

Le Mardi 7 Janvier, à 17 heures, dans la salle des Variétés, une séance de cinéma aura lieu pour les enfants et les parents, avec des projections en couleurs.

Blanche Neige — Cendrillon — Poucette — Le Chat Botté — Le Petit Poucet — Jeannot Lapin — Le Chacal — Le Tapis Volant — Le Petit Chaperon Rouge.

Conférence avec films fixes commentés par Blanche de Roanne.

Présentation de Claudy Servais « Le Prince de l'Accordéon ».

Location aux Variétés le jour du spectacle, de 10 à 12 heures.

Légion d'honneur

A ANNECY
M. RENE PETIZEAU
A REÇU LA CROIX DE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Le 23 Décembre, dans l'intimité du cadre confortable du restaurant « Le Nemours » M. René Petizeau a reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur des mains de son parrain, M. le Sénateur Jean Clerc, président du conseil général. M. René Petizeau, depuis 1923, est président du conseil d'administration de la Régie du syndicat intercommunal d'électricité de Seyssel.

Ce fut une cérémonie fort simple, certes, mais non dépourvue de solennité malgré le nombre restreint des invités. MM. Raymond Jacquet, préfet de la Hte-Savoie ; Curral, président du syndicat départemental ; Lavy, maire d'Argonnex, vice-président ; Dupont, ancien chef de division de la préfecture ; Brand, directeur des écoles de Seyssel ; Luiset, maire de Sallingy ; Fossoux, maire de Saint-Eusèbe, tous quatre membres du conseil d'administration du syndicat de Seyssel ; Burrel, directeur de la régie du syndicat ; Chautemps, avocat conseil.

Successivement Me Paul Chautemps, M. Curral, M. le Préfet et le président Jean Clerc retracèrent le rôle important joué par M. René Petizeau à la tête du conseil d'administration de la régie de Seyssel, ainsi que sa brillante carrière.

Agé de 73 ans aujourd'hui, M. René Petizeau est licencié es-sciences et diplômé ingénieur de l'Institut Electrotechnique de Grenoble. Il fut sous-directeur de la société des forces motrices du haut Grésivaudan, à Chambéry, de 1909 à 1923, directeur de la société Chambérienne d'Electricité l'année suivante, directeur des syndicats intercommunaux d'électrification de Veaugues de 1924 à 1931 et de Nérondes (Cher) où il procéda à l'électrification de 119 communes.

Nous l'avons dit plus haut, il préside le conseil d'administration de la Régie du syndicat intercommunal de Seyssel depuis 1923.

Pendant la guerre de 1914-1918, mobilisé au 297me R.I.A. à Chambéry, M. René Petizeau reçut la croix de guerre et la médaille des évadés.

Professeur d'électricité industrielle à l'école préparatoire de Chambéry, il reçut la rosette d'Officier d'Académie en 1937, distinction qui s'ajoutait à la croix de chevalier du mérite agricole en 1927.

C'est donc le couronnement d'une très belle carrière que la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur sanctionna. Le président Jean Clerc l'épingla sur la poitrine du récipiendaire sous le regard ému de Mme René Petizeau.

Au terme du déjeuner qui devait suivre, M. René Petizeau exprima la joie et la fierté que lui procurait cette haute distinction et remercia ses collaborateurs de l'aide précieuse qu'ils lui ont toujours apportée.

* * * *

Nous sommes heureux de signaler la décoration qui vient d'échoir à M. René Petizeau, qui est un enfant adoptif de Sisteron, puisqu'il est venu prendre sa retraite parmi nous depuis plusieurs années, où il a su se créer des relations et des sympathies.

© VILLE DE SISTERON

DU HAUT DE LA CITADELLE

ANNEE DEFUNTE ANNEE NOUVELLE

L'année qui s'en va nous aura fait passer par des émotions heureusement passagères mais qui n'en ont pas moins provoqué des craintes d'un conflit général. L'affaire de Suez, dans la politique internationale, nous a soumis à une rude épreuve, le brandon de la discorde entre grandes puissances a fait surgir le spectre de la guerre, heureusement que le bon sens des dirigeants a su prévaloir et nous éviter une catastrophe qui nous eut couté cher.

Au point de vue local l'année qui s'en va a quelque peu modifié l'aspect de notre Sisteron par les nombreuses améliorations apportées dans sa présentation, nos rues et boulevards sont plus beaux et plus propres, l'aspect général et flatteur enchante les touristes qui cherchent encore les coins ensoleillés, ont su apprécier ces transformations, il reste encore des projets à exécuter qui seront la principale préoccupation de notre municipalité au cours de l'année 1958 : construction de la nouvelle mairie, construction de l'abattoir au quartier de Beaulieu, mise à l'étude de l'amenée d'eau aux quartiers de la Chaumiane, de Sarrebosc, du Thor, du plan de la Baume, aux Coudoulets et autres quartiers aussi très intéressants ; nous verrons encore la terminaison des nouveaux immeubles à loyers modérés au dessus de l'hôpital, des lotissements aux Plantiers et au quartier du Mardaric ; par ailleurs des petites villas s'élèvent déjà au lotissement Giafferi, quartier du Gand ; tout fait prévoir que lorsque ces nouveaux immeubles seront livrés au public, la population augmentera dans de grandes proportions.

Mais le clou de tous ces projets et de toutes ces améliorations sera la construction d'un barrage en dessous Salignac, dont les eaux de la Durance refouleront jusqu'au pont de la Baume ; puis mentionnons la construction de l'usine électrique souterraine à 130 mètres, au quartier de Soleilhet, elle est la conséquence de la construction de celle de Serre-Ponçon.

Nous n'allons pas crier au miracle ni avoir le mirage de voir tomber la mane céleste, mais ne désespérons pas de l'avenir de Sisteron, ne soyons plus pessimistes, les jeunes d'aujourd'hui connaîtrons dans un avenir prochain un Sisteron nouveau et prospère.

* * * *

NOEL ET JOUR DE L'AN

Favorisées par un soleil printanier les fêtes de Noël et du Jour de l'An ont été suivies avec les traditions ancestrales par notre population. Bien que tombant au milieu de la semaine les familles ont profité de ces journées de repos pour se réunir et fêter comme il convient le départ de l'année 1957 et la venue de l'année 1958. Quant à la jeunesse elle a mis à profit ces deux jours de liberté pour se livrer dans le temple de la danse à ses ébats favoris et fêter ensuite joyeusement ces fêtes par des réveillons que seuls ceux qui y ont participé en connaissent le charme gastronomique. Les cinémas eux aussi, avec des programmes choisis, ont pu faire passer d'agréables soirées à leur clientèle pendant ces deux semaines de festivités.

Aucun accident n'est à signaler.

* * * *

HYMENEE

Samedi dernier a été célébré à Upaix (Hautes-Alpes), le mariage de Mlle Estornel Georgette avec M. Régis Constans, de Mison, fils de M. Jean Constans, négociant en bestiaux bien connu dans la région.

Nous adressons nos meilleurs souhaits à ce jeune ménage et nos félicitations aux parents.

* * * *

CANAL SAINT-TROPEZ

Les co-arrosants de l'Association Syndicale du Canal Saint-Tropez sont avisés que l'Assemblée Générale Annuelle aura lieu à la Mairie demain Dimanche 5 Janvier 1958, à 10 heures.

* * * *

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES HOMMES

Les mutualistes qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 1957 sont priés de le faire au plus tôt chez le trésorier.

Passé le 15 Janvier, le recouvrement sera effectué par la poste, majoré des frais.

A VENDRE

Juvaquatre fourgonnette 1952. S'adresser au bureau du journal.

* * * *

SOUSCRIPTION POUR L'ARBRE DE NOEL DE L'ECOLE MATERNELLE

(suite)

Javelas 4 kg papillottes, 150 sacs pour goûters ; Gérald Reymond 400 frs ; Jean Pierre Put 200 ; Anonyme 200 ; Marie-Josée Monti 300 ; Robert Aillaud 250; Magali et Marie-France Revest 500 ; Maurice Trabuc 320 ; Anonyme 200 ; Nicole Larrivée 500 ; Geneviève Colomb 500 ; Alida Noello 300 ; Patrick, Dominique et Chantal Borel 500 ; Caffin, marbrier 500 ; Antoine Badet 500 ; Mlle Peyron, retraitée 500 ; Anonyme 300 ; Latil, faïences 500 ; Mme Arnaud, directrice honoraire 300 ; Mlle Gravier, directrice école de filles 500 ; Mme Martin, Variétés-Cinéma 500 ; Mme Julien, St-Domnin 500 ; Mme Dollet, mercerie 300 ; Miletto, Casino 300 ; Françoise Audibert 300 ; Claude Rovello 500 ; Mme Boudouard 500 ; Epicerie Orcière 500 ; Mme Jeanne Scala 1.000; Anonyme 1.500; Boulangerie Lyons 1.000.

Que tous les généreux donateurs trouvent ici les vifs remerciements des tout-petits et du personnel de l'Ecole Maternelle.

* * * *

CAISSE D'EPARGNE

Compte rendu de 1957 :

Solde dû aux déposants au 1er janvier	345 934 475 fr
Versements reçus en 1957	115 815 737 fr
Intérêts servis aux déposants	10 633 782 fr
	472 383 994 fr
Remboursements effectués en 1957	91 012 307 fr
Solde dû au 5 033 déposants le 31 Décembre	381 371 687 fr

L'intérêt pour 1958 a été porté à 3 fr 25 o/o, le plafond des livrets reste fixé à 750.000 frs. Les opérations peuvent être effectuées soit en espèces au guichet soit au moyen des chèques postaux.

Un livret de 500 frs est offert à tous les nouveaux-nés de parents français, résidant dans le rayon de la Caisse centrale et ses succursales.

* * * *

DON

C'est avec plaisir que nous mentionnons la distinction honorifique que vient d'obtenir M. Petizeau dans la Légion d'Honneur. M. Petizeau n'est pas un inconnu pour Sisteron, depuis quelques années il est parmi nous, fils adoptif de notre pays, il habite le quartier de Beaulieu dans sa villa dont il a lui-même tracé le plan, car le nouveau décoré est ingénieur en retraite et c'est à ce titre qu'il a été décoré.

En lui adressant nos félicitations pour la haute distinction dont il vient d'être l'objet, nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa dame, un long séjour sous notre ciel bleu dont le climat lui est tout à fait favorable.

Ajoutons encore qu'à l'occasion de la remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, M. Petizeau a versé entre nos mains la somme de 3.000 frs à répartir comme suit : 1.000 francs aux Anciens Combattants, 1.000 francs aux Touristes des Alpes et 1.000 francs au Goûter des Vieux.

Au nom de tous nous adressons nos remerciements à M. Petizeau.

Pierre MENARDO
tailleur
54, rue Droite
présente ses meilleurs vœux
à son aimable et fidèle clientèle

POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE
Un prestigieux cadeau :
L'Album annuel de
PARIS-MATCH
«HISTOIRE D'AUJOURD'HUI»
La cavalcade des évènements
de l'année 1956-1957.

DEMOGRAPHIE DE L'ANNEE 1957

Naissances 164 ; Reconnaissances 7 ; Rectifications d'actes 5 ; Désaveu de paternité 1 ; Adoptions 2.

Mariages 28 ; Transcriptions de divorce 2.

Décès 87 ; Transcriptions de décès 1; mort-nés 2.

* * * *

AVIS AUX ASSURES SOCIAUX

Les assurés sociaux de Sisteron sont informés qu'une permanence sera assurée à la Mairie de Sisteron par un Agent de la Caisse de Sécurité Sociale des Basses-Alpes, le Vendredi 10 Janvier 1958 de 14 à 16 heures.

* * * *

La Direction Départementale de la Santé et la Préfecture communiquent :

Une consultation de lutte contre le Cancer aura lieu désormais le premier Mercredi de chaque mois, de 9 à 12 heures, au Dispensaire d'Hygiène Sociale des Basses-Alpes, avenue des Charrois, à Digne.

Cette consultation sera assurée par le professeur Paoli, Directeur du Centre Régional de lutte contre le Cancer de Marseille.

Y seront admis :

1) les malades traités au Centre Régional de Marseille et porteurs d'une convocation.

2) les malades adressés par leur médecin traitant porteurs d'une lettre d'envoi de celui-ci.

La première séance aura lieu le Mercredi 8 Janvier 1958, de 9 à 12 heures.

* * * *

DECLARATION A SOUSCRIRE en 1958 PAR LES CONTRIBUABLES

soumis au régime du forfait pour la détermination des bénéfices industriels et commerciaux passibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Les contribuables soumis au régime du forfait pour la détermination des bénéfices industriels et commerciaux passibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sont tenus de remettre à l'Inspecteur des Contributions Directes, avant le 1er Février 1958 une déclaration indiquant, pour l'année 1957, les renseignements dont la production est prévue par le code général des Impôts (montant des achats, montant des ventes ou du chiffre d'affaires, etc.)

L'imprimé nécessaire pour souscrire cette déclaration sera adressé par la poste, en triple exemplaire, à chaque contribuable soumis au régime du forfait, par l'Inspecteur des Contributions Directes. Toutefois, ceux des contribuables intéressés qui ne recevraient pas ces imprimés en temps utile, auraient à se les procurer en s'adressant à l'Inspecteur des Contributions Directes.

Deux des exemplaires de la déclaration devront être renvoyés à l'Inspecteur de manière à lui parvenir avant le 1er Février 1958.

DECLARATION A SOUSCRIRE en 1958

au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et du versement forfaitaire de 5 p. 100 sur certaines recettes, par les contribuables dont les revenus proviennent de l'exercice d'une profession non commerciale ou ayant des revenus assimilés aux bénéfices non commerciaux.

Les contribuables exerçant une profession non commerciale (à l'exception des charges et offices) ou ayant des revenus assimilés aux bénéfices non commerciaux et qui ne sont pas en mesure de fournir la déclaration de leur bénéfice net et les justifications correspondantes, ou qui désirent opter pour le régime de l'évaluation administrative du revenu imposable sont tenus de remettre à l'Inspecteur des Contributions Directes avant le 1er Février 1958, une déclaration concernant l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dû au titre de l'année 1957.

D'autre part, ceux des contribuables ci-dessus visés qui entendent opter pour l'imposition au versement forfaitaire de 5 o/o de leurs recettes de l'année 1957, faisant l'objet de déclaration obligatoire de la part de tiers doivent, avant la même date, souscrire une déclaration concernant l'établissement dudit versement.

L'imprimé nécessaire pour souscrire ces déclarations sera adressé par la poste en double exemplaire, à chaque contribuable par l'Inspecteur des Contributions Directes. Toutefois ceux des contribuables intéressés qui ne recevraient pas ces imprimés en temps utile auraient à se les procurer en s'adressant à l'Inspecteur des Contributions Directes.

L'un des exemplaires de la déclaration devra être renvoyé à l'Inspecteur de manière à lui parvenir avant le 1er Février.

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

AMATEURS DE BON CAFE
MENAGERES CAFETIERS
achetez vos Cafés, grain, moulu, à la
Torréfaction BOUCHET
30, rue Saunerie, SISTERON — Tél 120
CAFES BOUCHET
Parfum — Arome — Qualité

A LA LIBRAIRIE LIEUTIER
AGENDAS DE BUREAU, DE POCHE
DE COMMERCE
ET MEMENTO DE 1958
GRAND CHOIX D'ALBUMS
ET DE LIVRES D'ETRENNES

Nous avons le plaisir de faire connaître à notre honorable clientèle que la
Maison BARTEX
malgré les hausses, vend toujours aux anciens prix jusqu'à l'épuisement des stocks, à vous d'en profiter
Vous trouverez un choix immense de BONNETERIE — LINGERIE CONFECTIONS
pour hommes, dames et enfants,
Une visite à notre magasin vous convaincra. Notre devise est toujours vendre bon et bon marché
Entrée Libre
et à tout acheteur nous offrons gracieusement un joli calendrier.

Achetez Scooter, Auto Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
- décision rapide
- formalités simples
- conditions les meilleures
- aucun frais de dossier

SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS
Agence L'ABEILLE
Assurances de toute nature
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON

POUR PEINDRE SOI-MEME
PEINTURE A L'HUILE « *LE ZEBRE* »
en boîte de 1 kilo
295 frs
DROGUERIE Paul BERNARD
63, rue Droite — SISTERON

DEPANNAGE SUR PLACE
dans la région
même le dimanche
des Récepteurs RADIO - TELEVISION
toutes marques
André SALA
Radio - Electricien
17, Rue E. Boyoud — Saint-AUBAN
Téléphone 71 à Saint-Auban
Installation ANTENNES TELEVISION

© VILLE DE SISTERON

Payez-la par morceaux

mais emportez-la entière...

avec Précrédit

Deluxe **595.000** FRS. + TL

encore moins chère à Précrédit

BRUN

GARAGE *SIMCA*

SISTERON

ARONDE SIMCA

PROGRÉS DU MONDE

VIVANTS VOUS NE POUVEZ DISPOSER DE VOTRE CORPS AU PROFIT D'UN MALADE

De temps à autre, la presse fait état, dans des cas individuels tragiques ou après une catastrophe publique, d'offres généreuses de sang, de fragments d'organes ou même d'organes entiers. Sauf pour le sang, tous ces gestes altruistes sont irrecevables. Pourquoi ? Parce que le sang peut se reconstituer naturellement, sans atteinte durable à l'intégrité du donneur.

Toutefois l'apport de minces fragments de peau ou d'os sera accepté après constatation que la mutilation n'est pas irréparable et qu'elle peut profiter à autrui. Au-delà, le médecin n'est pas autorisé par le droit français, même sur les instances pressantes du donneur, à opérer des prélèvements. D'ailleurs, mise à part la cornée, les greffes ne « prennent » pas et malgré d'intenses recherches de laboratoire ces interventions ne sont encore que des expériences, non des traitements.

Pratiquer, même avec le consentement du donneur, fût-il très proche parent du malade, un prélèvement mutilant (un rein, par exemple), c'est se placer, d'après le professeur Savatier, doyen de la Faculté de Droit de Poitiers, dans les conditions requises pour être poursuivi pour « coups et blessures volontaires ».

Dans certains pays, aux Etats-Unis, notamment, ces règles sont en voie d'assouplissement et le Père Cunningham, de l'Université Catholique de Washington vient de déclarer : « Il est permis de faire pour les autres, dans le domaine des greffes, tout ce qu'on a le droit de faire ou d'accepter pour soi », sauf naturellement les opérations qui, actuellement, sont vouées à un insuccès certain.

* * * *

POURRA-T-ON UN JOUR OPERER A DISTANCE ?

Pour se soustraire aux dangers que présente la proximité des substances radioactives issues des piles atomiques, on a été conduit à imaginer des appareils permettant de manipuler à distance ces produits si largement utilisés en médecine, dans l'industrie et en agriculture. Même de longues pinces sont souvent insuffisantes ; il est nécessaire qu'un mur de béton très épais serve de bouclier.

On vient de présenter à Paris, en provenance des Etats-Unis, un extraordinaire dispositif qui se compose de deux postes pouvant être séparés par plusieurs mètres, ou centaines de mètres, ou kilomètres. Le premier poste est occupé par l'opérateur, qui introduit ses mains dans des sortes de gants actionnant, par relais électroniques, des mains artificielles installées dans le second poste, au milieu des produits dangereux. Sur un écran de télévision, l'opérateur peut suivre tous les mouvements des mains artificielles ; celles-ci accomplissent des gestes d'une très grande précision, ouvrant ou fermant des flacons, faisant des pesées minutieuses, maniant le compte-gouttes ou le stylet, écrivant, etc.

Pour prouver l'efficacité de leur système, les techniciens se font raser à distance, « de très près » et sans écorcher. Certains se demandent si, bientôt, de grands chirurgiens spécialistes ne pourront pas, simplement en enfilant les fameux gants électroniques, mener à bien une intervention dans un clinique lointaine qu'ils n'auraient pu joindre en temps utile. Nous n'en sommes pas là mais cette extrapolation est bien tentante !

L'HUMANITE EST SOLIDAIRE PAR SES YEUX

Périodiquement, on voit apparaître dans la presse des informations du type sensationnel sur la greffe humaine. C'est là un domaine où l'imagination mal orientée peut faire le mieux naître des spéculations hasardeuses et des espoirs prématurés. Une seule greffe vraie est possible : celle de la cornée de l'œil ; on remplace un fragment de cornée devenue opaque, d'où cécité, par un greffon transparent prélevé sur un cadavre ; on obtient ainsi, dans 78 % des cas, une amélioration visuelle très appréciable. Répétons-le : cette greffe est la seule qui soit libérée de toute considération de groupe sanguin, de famille et même de race.

Cette règle ne souffre qu'une exception : des véritables jumeaux (homozigotes) peuvent se prêter des greffons et même un organe complet avec de grandes chances de succès ; la transplantation d'un rein a été réalisée aux Etats-Unis dans de telles conditions. Dans tous les autres cas, le greffon importé meurt sur place plus ou moins vite.

Il convient de ne pas confondre avec les greffes vivantes l'apport de certains éléments inertes : fragments de vaisseaux ou d'os assurant une fonction purement mécanique et demeurant à tout jamais des corps étrangers. On commence à percer le mystère qui entoure la réaction de l'organisme à l'égard de l'intrus ; on tente de modérer ou même de suspendre provisoirement cette réaction afin de permettre au greffon d'être adopté. On travaille ferme dans les laboratoires mais rien encore n'est passé sur le plan pratique.

L'Almanach Vermot 58

est en vente à la Librairie LIEUTIER.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT

R. CAFFIN

Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

A. BRUN

Agent Général

Tél. 26 et 126 — SISTERON

TAXI GALVEZ

s'adresser

BAR DU COMMERCE

Imprimerie LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

Aux Meubles Sisteronnais

Télé 093 — 57, Rue Droite — SISTERON — Télé 093

LES MEILLEURS MEUBLES AUX MEILLEURS PRIX

TOUTE LA LITERIE — BALATUM

GRAND CHOIX DE CHAMBRE A COUCHER — SALLE A MANGER

Fabrication garantie — Grande facilité de paiement

Voyez notre CHAMBRE RECLAME en 160, 3 portes, glace, UNIQUE 49.000

LA BONNE ADRESSE : 57, Rue Droite (ne pas confondre)

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE

T. S. F.

Agent ELECTROLUX

Appareils Frigorifiques

Aspirateurs — Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE

de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière

Moteurs et Pompes Electriques

Electro-Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

POISSONNERIE DES ARCADES

Télé 273

SISTERON

Truites vivantes

Ecrevisses — Langoustes

Coquillages — Poisson congelé

LA FRAICHEUR DE LA MER AU PIED DE LA CITADELLE

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES de jour et de nuit

Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

RICHAUD Georges

Radio Diplômé — Nouvelle Avenue — SISTERON

Grand choix Appareils T. S. F. — Laboratooire de dépannage — Reprises

Agent RADIOLA — SCHNEIDER — GRAMMONT

Poste Piles - Secteur PIZON - BROS et MINICAPTE

Auto - Radio RADIOMATIC

Appareillage Electro - Ménager THERMOR

Machine à laver LINGEX-BONNET — Réfrigérateurs SIBIR-BONNET

Couvertures Chauffantes — Fers — Rasoirs — Radiateurs

Vente de Disques, Tourne disques, Electrophones

FACILITES DE PAIEMENT

APPAREILS MENAGERS MODERNES

CONCESSIONNAIRE « DIENER »

Francis JOURDAN

Avenue des Arcades B 3 — SISTERON

Le froid est là... n'attendez plus !

PASSEZ VOS COMMANDES DES A PRESENT

C'est plus sûr

E. JOUVE

Avenue de la Libération

Tél. 43 — SISTERON

CHARBONS DE TOUTES QUALITES

M. SCALA, Rue de Provence, SISTERON

© VILLE DE SISTERON

SPORTS

FOOT-BALL

En déplacement, par 5 buts à 4, Sisteron-Vélo, équipe de football, a perdu dimanche dernier, en match de championnat, contre l'U. S. Touraine.

Ce score indique nettement l'égalité des équipes. Sisteron aurait très bien pu trouver le chemin de la victoire. Le hasard n'a pas voulu et le onze Sisteronnais vaut mieux que son classement dans ce championnat.

Pris joueur par joueur l'équipe du Sisteron-Vélo possède de très bons pratiquants de balles, mais mis en équipe, le jeu devient moins complet et beaucoup moins réaliste. Devant cette situation peu reluisante dans le championnat, le Comité Directeur doit tout faire pour ne pas laisser aller notre équipe locale dans une pleine crise morale.

* * * *

L'équipe Sisteronnaise se déplacera demain Dimanche à Trets, pour jouer un match retour de championnat contre l'équipe de cette localité.

En ce commencement d'année, nous formons des vœux pour une bonne entente entre joueurs et une victoire Sisteronnaise.

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Draperies françaises et anglaises

Appel de M. Alfred Eluère
PRESIDENT DU COMITE NATIONAL DES SPORTS

Il y a, de ce côté-ci de la Méditerranée, plus de deux millions de sportifs licenciés qui peuvent se livrer sans trop de difficulté à leurs jeux favoris.

Il y a, de l'autre côté, en Algérie et au Sahara, 400.000 jeunes soldats qui voudraient bien faire de même pendant leurs instants de détente mais ne disposent pour cela que d'un matériel très insuffisant.

L'image que vient d'éditer la Fondation Maréchal de Lattre à des millions d'exemplaires montre comment tout peut s'arranger.

Par dessus cette mer sur les bords de laquelle naquirent les Olympiades, un sportif métropolitain serre fraternellement la main d'un de ses camarades sous les drapeaux.

Il ne faut pas que ce merveilleux geste de solidarité demeure un symbole imprimé. Il faut que tous les sportifs écrivent, sur les cartes postales de la Fondation Maréchal de Lattre, aux soldats qui espèrent d'eux un mot d'encouragement et du matériel pour les pacifiques luttes sportives.

L'expéditeur, au départ, ne connaîtra pas le nom du destinataire, mais très vite il recevra de celui-ci, désigné au hasard par la poste aux armées, quelques lignes de remerciements. Car en achetant une carte postale on fournit à la Fondation Maréchal de Lattre les moyens d'acquérir les équipements sportifs tant désirés.

Je ne connais rien de plus émouvant que ce flux de souhaits et ce reflux de de gratitude.

Je ne peux pas croire qu'il existe, en métropole et dans l'Union Française, un véritable sportif qui puisse y demeurer indifférent.

Tous les jeunes hommes que nous aiderons à pratiquer les sports là-bas seront demain, à leur retour, d'actifs sympathisants ; ils s'intègreront dans la grande famille du sport qui doit donner une fois encore, l'exemple d'une solidarité affectueuse et efficace. C'est ce que souhaite ardemment le Comité National des Sports.

Devenez Propriétaire avec 1 Million
PLACEMENT OR
Prêt Crédit Foncier. Avantages fiscaux
S'adresser à Me MALPLAT, notaire à SISTERON (Basses-Alpes).

ETAT-CIVIL
du 28 Décembre 1957 au 2 Janvier 1958

Naissance : Bernard Humbert Léone, avenue de la Libération.

Publications de Mariage : Denis Roubaud, maçon, domicilié à Sisteron, et Yvonne Borréani, sans profession, domiciliée à Marseille. — Robert Jean Marcel Chomsky, cultivateur domicilié à Sisteron, et Simone Yvonne Gaby Brémond, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Mariage : Edouard Nello Zunino, bûcheron, domicilié à Savona (Italie) et Yvette Baptistine Fernande Laugier, sans profession, domiciliée à Sisteron.

UNE ALLUMETTE
et à toute minute
sans installation sans entretien
vous pouvez dès à présent
affronter les mois d'hiver
avec
CALUX
le nouveau radiateur mobile
ANTARGAZ
En vente :
Etablissements BARET
Auto-Durance — SISTERON

LE COIN DE LA CUISINIERE

Bananes Martiniquaises

Quantités : 1 étui de Flan ou d'Entremets ANCEL sucré vanillé, 1/2 litre de lait.

Caramel : 30 g de sucre, 1 cuillerée à thé d'eau.

Garniture : 2 bananes, 10 g de beurre, 1 verre à liqueur de rhum.

Préparez le flan ou l'entremets suivant le mode d'emploi indiqué sur l'étui. Versez-le dans un moule caramélisé et laissez-le refroidir. Pour faire le caramel faites fondre dans une casserole 30 g (3 morceaux) de sucre jusqu'à ce qu'il soit brun, ajoutez une cuillerée à thé d'eau, faites recuire et rincez le moule avec ce caramel bouillant.

Peu avant de servir démoulez le flan ou l'entremets sur un joli plat. Coupez les bananes préalablement épluchées en rondelles assez épaisses et faites-les sauter 3 minutes dans une poêle avec le beurre sur un feu pas trop vif. Arrosez-les copieusement de rhum, flambez et versez le tout sur votre dessert. Servez immédiatement.

Renseignez-vous avant de choisir
ACHETEZ
LES PLUS BEAUX MEUBLES
AUX MEILLEURS PRIX
A la Fabrique BOUISSON
10, Rue Saunerie
AMEUBLEMENT GENERAL
CHOIX INCOMPARABLE
Une seule visite vous convaincra
Maison de confiance
Vente à Crédit
Ne pas confondre. Bien s'adresser
MEUBLES BOUISSON
angle Fontaine Ronde Rue Saunerie
SISTERON

L'Algérie à l'heure Bigeard

Depuis Leclerc et de Lattre de Tassigny, peu de militaires font autant parler d'eux que Bigeard. Entré vivant dans l'histoire de l'armée française, il a cristallisé autour de sa personnalité les espoirs militaires de la France en Algérie.

C'est pourquoi CONSTELLATION de Janvier, la célèbre revue d'André Labarthe, s'est fait un devoir de retracer la carrière du malingre employé de banque, devenu aujourd'hui « un militaire extraordinaire : Bigeard ».

Henri ROLLAND 19, Rue de la Mission SISTERON
Concessionnaire de
Eclairage Moderne de MAGASINS et VITRINES
PUBLICITE

ECLAIRAGE
INCANDESCENT
FLUORESCENT
NEON
Toutes teintes
Tous dessins
Toutes Installations Electriques et Réparations
FORCE et LUMIERE
Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

MODERNE STATION-SERVICE MOBIL
DE SAINTE-URSULE
A. RANQUE — SISTERON
ESSENCE HUILE
LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE
Toutes Marques

FACILITE DE PAIEMENT
RANUCCI 25, Rue Saunerie — SISTERON
ARMES — ELECTRICITE — INSTALLATION « NEON » toutes teintes

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Aux mères de famille
CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS... C'EST A VOIR !...
Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.
Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.
Pour celà adressez-vous aux Etablissements
Appareils Ménagers — Francis JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8
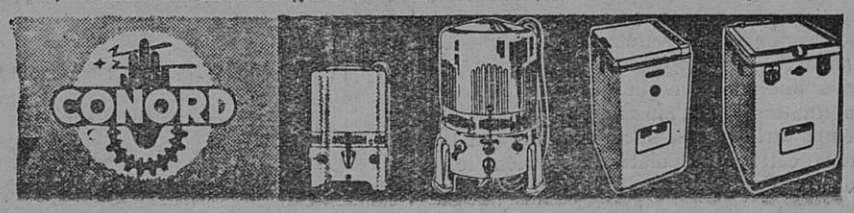

© VILLE DE SISTERON